



SEINE-SAINT-DENIS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**NOS PERMANENCES
DEPARTEMENTALES
(01 48 96 35 05)**

Lundi :
Formation Professionnelle

Mardi :
Représentativité Syndicale

Jedi :
Accès aux Droits

Vendredi :
Protection Sociale
Juridique

U.D. - C.F.D.T. 93

Bourse Départementale du Travail

1 Place de la Libération
93016 BOBIGNY CEDEX

☎ 01 48 96 35 05

📠 01 48 96 35 20

@ ud@cfdt93.fr

http://www.cfdt93.fr

Lettre aux Militants

SEPTEMBRE 2016 - N° 222



VIVEMENT L'AUTOMNE...

L'été a été, une fois de plus, en France, marqué par les attentats de Nice et de St Etienne du Rouvray en banlieue Rouennaise.

Mais, contrairement aux précédents attentats, nous avons eu droit ici à des polémiques plus ou moins douteuses sur la sécurité et la laïcité.

Celles-ci ont entamé l'esprit d'unité et de solidarité qui s'exerçait jusqu'alors.

En cette période de rentrée, les menaces terroristes restent fortes, notamment concernant les établissements scolaires où les mesures en terme de sécurité sont fortes.

Mais, cette rentrée ouvre surtout une année très « *politique* » avec les différentes primaires, les présidentielles et les législatives.

Les questions économiques et sociales seront parmi les enjeux importants de cette campagne.

On entend déjà beaucoup de choses et des propositions.

Bon nombre de questions se posent déjà :

- L'amélioration économique est-elle réelle et sera-t-elle durable ?
- Les réformes engagées vont-elles être utiles ? Justes ? Suffisantes ?
- Faudra-t-il aller plus loin et dans quel objectif ?

La **CFDT** devra prendre sa part dans ce débat en mettant en avant ses propositions : dialogue social, qualité de l'emploi, de travail, de cadre de vie et de l'environnement.

Les choix de société sont aussi au cœur de cette précampagne.

La protection sociale est fortement questionnée. Comment réduire les foyers de pauvreté et d'inégalités en refondant le pacte social ? Nous avons ici à affronter les propos très violents de certains au sujet de l'assistantat.

Le « *Vivre ensemble* » et les valeurs républicaines, portées par la **CFDT**, sont menacées.

Dans cette période pré-électorale, le risque est réel d'être entraînés vers un agenda que nous ne maîtrisons pas.

Il faut donc se concentrer sur notre activité et nos chantiers.

C'est l'objectif de l'Union Départementale Seine-Saint-Denis.

Dans ce cadre, la campagne TPE et la campagne « *Parlons Travail* » vont rythmer l'agenda de notre Union Départementale.

Maîtriser notre agenda et nos objectifs, renforcer l'appui et l'accompagnement des militants, valoriser nos acquis, assurer notre développement et notre représentativité, doivent être les vecteurs de cette campagne qui doit, pour la **CFDT**, être réussie.

Le Secrétaire Général,
Pierre SCARFOGLIERO



DE GRANDES AVANCÉES POUR LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES

La loi travail entre en application et ouvre de nouveaux droits à tous les salariés. Ces grandes avancées, pour lesquelles la CFDT s'est engagée, bénéficient aussi aux salariés des très petites entreprises (TPE).

DE NOUVEAUX DROITS VOUS SUIVENT TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

Le Compte personnel d'activité (CPA) est un compte, bientôt accessible sur internet, qui réunira tous vos droits et vous accompagnera tout au long de votre vie professionnelle, d'une entreprise à l'autre, d'un métier à l'autre... Ce compte est ouvert à tous : salariés, salariés du particulier employeur, travailleurs indépendants, fonctionnaires, étudiants, sans-emplois...

Le CPA intègre aujourd'hui :

- **Le Compte personnel de formation (CPF).** Grâce au CPF, chaque salarié (d'une petite entreprise comme d'une grande) acquiert chaque année un droit à la formation de 24 heures (avec un plafond de 150 h) qui permet d'accéder à une formation qualifiante. Pour les salariés sans qualification, ce droit est maintenant de 48 heures par an, avec un plafond de 400 heures.
La CFDT peut vous aider à ouvrir votre CPF et constituer votre dossier « formation ». Plus d'infos : www.cfdt.fr/mode-d-emploi-cpf
- **Le Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P)** permet de bénéficier de formations, ou de partir jusqu'à 2 ans plus tôt en retraite, en contrepartie de conditions de travail difficiles pendant son parcours professionnel.
Toutes les infos sur : petitesentreprises.cfdt.fr/c3p
- **Le Compte engagement citoyen (CEC)** recueille les compétences acquises à l'occasion d'activités bénévoles. Les maîtres d'apprentissages, les réservistes (militaires, sanitaires ou de sécurité civile), les volontaires des armées, entre autres, bénéficieront de plus d'heures de formation sur leur CPF.

**LOI TRAVAIL
ÉLECTIONS
TPE 2016**

SEPTEMBRE 2016

 @CFDT

 /la.CFDT



VOTEZ pour des candidat-es qui vous ressemblent

Élections TPE du 28 novembre au 12 décembre 2016, renseignez-vous

TOUS VOS DROITS SUR PETITESENTREPRISES.CFDT.FR

TEMPS DE TRAVAIL : RIEN NE CHANGE SANS VOTRE ACCORD !

En matière de durée du travail, vos droits sont garantis. Sans accord collectif dans l'entreprise, c'est tout simplement le Code du travail et, éventuellement, l'accord de votre branche professionnelle qui continuent à s'appliquer.

Votre employeur n'a pas le pouvoir de changer quoi que ce soit seul : il doit engager une négociation et si cela arrive, vous pourrez être accompagné par une organisation syndicale que vous choisirez. Vous pourrez être ensuite consulté sur l'accord négocié.

VOUS ÊTES MIEUX PROTÉGÉ AU TRAVAIL

- **Harcèlement :** Il est désormais plus facile pour un salarié de prouver le harcèlement moral ou sexuel dont il est victime. Comme en matière de discrimination, il suffit de présenter des indices laissant supposer un harcèlement.
- **Retour de congés maternité :** une salariée est protégée contre le licenciement pendant 10 semaines après son retour, contre 4 semaines auparavant. Cette protection bénéficie aussi à l'autre parent et aux parents adoptants.

Salarié d'une entreprise franchisée, vous pouvez désormais bénéficier d'une représentation du personnel au niveau du réseau de franchise, pour améliorer vos conditions de travail.

VOUS ÊTES GAGNANT POUR VOS CONGÉS

Des congés sans attendre : le salarié qui vient d'être embauché peut bénéficier de ses congés payés dès son arrivée dans une entreprise.

Des jours de congés supplémentaires : 5 jours (et non plus 2) en cas de décès d'un enfant, 3 jours en cas de décès du conjoint, du concubin, d'un proche parent (parents, beaux-parents, frères et sœurs).

De nouveaux congés : 2 jours supplémentaires par enfant à charge pour les hommes de moins de 21 ans (et non plus seulement pour les femmes), 2 jours pour l'annonce de la survenance d'un handicap chez un enfant, 1 jour pour la personne qui souhaite assister à la cérémonie d'acquisition de la nationalité de son conjoint.



VOTEZ pour des candidat-es
qui vous ressemblent

Élections TPE du 28 novembre au 12 décembre 2016, renseignez-vous

TOUS VOS DROITS SUR PETITESENTREPRISES.CFDT.FR

parlons travail

La **CFDT** entend lancer « *la plus grande enquête jamais réalisée sur le travail* ».

L'objectif de cette enquête interactive est de remettre le travail au cœur du débat public avec en ligne de mire l'élection présidentielle.

Les résultats permettront d'appuyer les revendications et d'en construire de nouvelles afin d'interpeller les candidats et de répondre toujours plus aux besoins et aux réalités des salariés.

Cette enquête est ouverte à toute personne ayant un avis sur le travail, qu'elle soit salariée, fonctionnaire, travailleur indépendant, chômeur, retraité ou étudiant.

Les questions sur la santé au travail, la carrière, le rapport à la hiérarchie, les discriminations, le sens du travail, le sexisme, le temps de travail, la grève, les syndicats, la places des machines, etc., chaque enquêté ayant la possibilité de confronter en temps réel ses réponses, à travers des vidéos avec celles des autres participants.

La **CFDT** entend, ainsi, relayer la parole des salariés, le vécu quotidien au travail, les ras-le-bol, les fiertés, les attentes.

Cette enquête, enfin, peut aussi participer à donner envie de contacter le syndicalisme et la **CFDT**.

LA GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LE TRAVAIL

Une enquête pour réaliser la photographie du monde du travail d'aujourd'hui et imaginer celui de demain. Grâce à vous, « Parlons travail » va permettre de soulever les préoccupations actuelles, de casser les préjugés et d'inventer de nouvelles solutions.

Des questions pour parler de votre relation au travail :

vos tâches, vos collègues, votre entreprise, votre rapport à la hiérarchie, votre santé au travail, votre rapport au syndicalisme ou vos aspirations.

Partagez et confrontez vos opinions avec celles des autres participants.

Des vidéos et des statistiques permettent de vous situer par rapport aux autres.

L'enquête est ouverte jusqu'à fin

2016. Les résultats seront envoyés à tous les participants. La CFDT s'en servira pour définir et enrichir ses revendications. Le but est de reparler enfin du travail dans le débat public lors d'une année électorale.



Rendez-vous sur **parlonstravail.fr**

pour répondre aux questions, donner votre avis, participer aux discussions...

Et changer le travail !



Votre contact CFDT

UD-CFDT Seine-Saint-Denis
Bourse Départementale du Travail
1 Place de la Libération
93016 BOBIGNY CEDEX
Tél. : 01 48 96 35 05
Courriel : ud@cdfdt93.fr

CFDT - Service Information Communication - Visuels non contractuels - Septembre 2016.

LETTRE aux MILITANTS est publiée par : Union Départementale CFDT 93 - Bourse du Travail - 1 Place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex
Commission Paritaire : 0220 S 07146 - ISSN : 1253-7993 - Directeur de la Publication : Pierre SCARFOGLIERO - Mise en page : BOSELLI Elisabeth
Prix du n° 0,88 Euros - Parution : mensuelle - n° 222 - Septembre 2016 - Impression : UD CFDT 93 - 1 Place de la Libération - 93016 BOBIGNY CEDEX